

Dossier de presse

**Solution mutualisée de
dématérialisation
des marchés publics**

www.landespublic.org

« Local Trust MPE »

- 1- Une obligation réglementaire
- 2- Présentation d'ATEXO, société retenue dans le cadre de l'appel d'offres
- 3- La solution « Local Trust MPE »
- 4- Une sécurité optimale
- 5- Accompagnement des collectivités landaises
- 6- Système d'adhésion
- 7- L'Agence landaise pour l'informatique (ALPI)

En annexe :

- Campagne de publicité
- Revue de presse de l'Extranet départemental

1- Une obligation réglementaire

L'article 56 du nouveau Code des Marchés Publics induit, pour les acheteurs publics (ministères, collectivités territoriales, établissements publics...), la notion d'obligation de réception des offres électroniques des candidats (pour les procédures formalisées quel qu'en soit le montant), et ce, dès le 1^{er} janvier 2005.

Ces réponses devront être transmises et traitées de façon sécurisée, comme le stipule notamment le décret d'application du 30 avril 2002 qui pose leurs conditions de traitement selon quatre grands principes :

- l'authentification des personnes physiques et/ou des sociétés
- la sécurisation des transmissions et des accès
- la confidentialité des informations
- l'horodatage

L'ALPI propose donc une solution mutualisée de dématérialisation des marchés publics, permettant ainsi aux 432 collectivités landaises adhérentes à l'ALPI de répondre à cette obligation réglementaire.

La société qui a été retenue par l'ALPI (dans le cadre d'un marché à procédure adaptée) pour mettre en place cette plate-forme de dématérialisation est **ATEXO**.

2- Présentation d'ATEXO

ATEXO est une société parisienne de conseil et d'ingénierie spécialisée dans le développement de l'administration électronique et dans les technologies de confiance électroniques (certification électronique, signature électronique, télé-procédures, systèmes de paiement, etc.)...

Cette société est également en cours d'expérimentation de la dématérialisation du contrôle de légalité. Elle a, par ailleurs, été retenue par l'Etat et la région Bourgogne dans le cadre de la plate-forme expérimentale du programme ADELE.

Local Trust MPE

La solution technique, développée par ATEXO et retenue par l'ALPI, s'appelle « **LOCAL TRUST MPE** ». Elle permet une dématérialisation complète des procédures de marchés formalisés (de la publication du marché au dépouillement en Commission d'appel d'offres).

Nombreuses références

Cette plate-forme est déjà utilisée par de nombreuses collectivités en France : la région Ile-de-France, la région Languedoc-Roussillon, le Conseil général de Haute-Marne, la Communauté urbaine du Grand Lyon, la CCI de Marseille, les Agences de l'eau, le Conseil régional d'Aquitaine...

Contact :
ATEXO
11 rue Royale
75008 Paris
www.atexo.com

3- La solution « Local Trust MPE »

La solution « Local Trust MPE » est **intégrée sur le portail landespublic.org**, ce qui permet à chaque collectivité adhérente de gérer de façon unique et cloisonnée ses propres marchés dématérialisés.

Cette plate-forme permet de gérer l'ensemble de la dématérialisation des marchés publics :

- les différentes procédures : procédures formalisées de tous types ou marchés à procédure adaptée (MAPA)
- les différentes étapes : mise en ligne du marché, dépouillement des offres, notification...

Une solution recommandée par l'ADULLACT

« Local Trust MPE » est entièrement Open-source, c'est-à-dire en **logiciel libre**. En totale conformité avec les exigences du Code des Marchés Publics, cette plate-forme est recommandée et publiée par l'**ADULLACT** (Association des développeurs et Utilisateurs de logiciels libres pour l'administration des collectivités territoriales).

Internet uniquement

Par ailleurs, aucune installation de logiciel n'est nécessaire aux entreprises pour utiliser la plate-forme et remettre leurs offres. Il s'agit en effet d'une solution « Full web » : les opérations cryptographiques nécessaires à la remise des offres sont réalisées via des composants web qui s'installent sur le navigateur.



Evolution possible de la solution

Les obligations réglementaires relatives à la dématérialisation des marchés publics sont susceptibles d'évoluer. ATEXO est, par conséquent, en mesure d'adapter, le cas échéant, la solution « Local Trust MPE » afin d'intégrer ces changements. Une **maintenance évolutive et réglementaire** a d'ailleurs été souscrite.

landespublic.org - Marchés publics électroniques - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Rechercher Favoris

landespublic.org

Accueil Mon compte Mes réponses

Bonjour, vous êtes sur le portail des marchés publics

CONSULTATIONS

Formulaire de recherche

Accès rapide à une consultation

Organisme : - Référence :

Rechercher Tout effacer

Procédures ouvertes

Organisme : --- Tous les organismes ---

Référence :

Type d'avis : --- Tous les types d'avis ---

Type de procédure : --- Tous les types de procédure ---

Catégorie : --- Toutes les catégories ---

Lieu d'exécution : --- Tous les lieux d'exécution ---

Recherche par date

Envoi au Journal Officiel Clôture du marché

Après le : Après le :

Avant le : Avant le :

Indiquez les dates au format jj/mm/aaaa.

Recherche par mots clés

Dans le titre / objet du marché :

News/Liens

- Autorités de certification acceptées
- BOAMP
- JOUE
- Le portail des marchés publics
- Service public
- Chambre des métiers des Landes
- CCI des Landes
- Préfecture des Landes

Formulaires

- Dossiers de consultation
- Ouverture des plis
- Notification
- Exécution de marché

https://marchespublics.landespublic.org - landespublic.org - Marchés publics électroniques - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Rechercher Favoris

landespublic.org

Accueil Mon compte Mes réponses

Bonjour, vous êtes sur le portail des marchés publics

CRÉATION D'UN COMPTE PERSONNEL

Entreprise de l'utilisateur

Identification de l'entreprise

☒ Immatriculation au RCS pour le candidat établi en France :

Ville :

A/B/C/D :

SIREN :

☐ Pour le candidat non établi en France :

Ville :

Pays :

N° de TVA Intra-Communautaire :

Valider

A : personne physique
B : sociétés commerciales autre que les GIE
C : GIE
D : personne morale non commerçante autre que GIE

News/Liens

- Autorités de certification acceptées
- BOAMP
- JOUE
- Le portail des marchés publics
- Service public
- Chambre des métiers des Landes
- CCI des Landes
- Préfecture des Landes

Formulaires

- Dossiers de consultation
- Ouverture des plis
- Notification
- Exécution de marché

4- Une sécurité optimale

Critères de sécurité satisfaits

La dématérialisation des marchés publics est un service critique qui gère des données très sensibles et confidentielles. Il doit bénéficier d'une sécurité optimale afin de ne pas mettre à mal la régularité des procédures d'achat :

- connexions sécurisées
- signature des offres
- confidentialité des réponses
- horodatage...

La solution « Local trust MPE » satisfait donc tous les critères de sécurité tant dans le fonctionnement de l'application que dans son hébergement.

Des audits de sécurité

La plate-forme de marchés publics électroniques est ainsi hébergée par **le centre d'exploitation BT Applications Hosting** (premier hébergeur français certifié ISO 9001:2000).

Ce centre d'exploitation a passé avec succès les différents **audits de sécurité** liés au référencement TéléTVA du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et à l'accréditation de la DCSSI (Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information).

5- Accompagnement des collectivités landaises

Présentation officielle

La plate-forme de dématérialisation des marchés publics proposée par ATEXO sera présentée aux collectivités landaises le **mardi 25 janvier 2005** à Pontonx-sur-l'Adour.

Cette démonstration permettra aux structures concernées de découvrir les fonctionnalités de la solution « Local Trust MPE ».

Des formations spécifiques

Les agents des collectivités adhérentes à l'ALPI et ayant opté pour l'attribution facultative « Fourniture et production de logiciels » bénéficient d'une **formation spécifique** à l'utilisation de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

Une dizaine de sessions est programmée dans le cadre du catalogue de formations de l'ALPI, consultable sur l'Extranet départemental (les inscriptions sont d'ores et déjà possibles). De nouvelles dates pourront être positionnées en fonction des besoins des collectivités landaises.

Des outils d'aide pour les marchés publics

Différents outils d'aide sont mis à disposition des collectivités landaises, sur le portail landespublic.org. Objectif : intégrer les nouvelles contraintes applicables aux marchés publics, et surtout aux marchés à procédure adaptée.

Exemple de nomenclature, réglementation concernant un MAPA, publicité, exemple de DCE, lexique... Autant de supports réalisés par un **groupe de travail** spécifiquement créé à cet effet (composé des structures à l'origine de l'action (service juridique de l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales (ADACL), Association des Maires des Landes (AML), Agence landaise pour l'informatique (ALPI), Centre de gestion (CDG 40), Conseil général des Landes et des représentants des communes et établissements publics de coopération intercommunale).

Réunions cantonales

Ces outils seront présentés, dès le mois de janvier, aux agents des communes et EPCI dans le cadre de réunions organisées par les Communautés de communes.

Une évaluation de l'utilisation et de la pertinence de ces outils sera réalisée en septembre 2005 et pourra amener le groupe de travail à adapter et à compléter ces documents.

6- Système d'adhésion

Les collectivités landaises adhérentes à l'ALPI qui souhaitent utiliser la plate-forme départementale devront s'acquitter d'une participation financière.

Cette participation est fixée quel que soit le type de procédure retenue (adaptée et/ou formalisée) pour une **utilisation illimitée durant un an**.

Seules les collectivités ayant opté pour l'attribution facultative « Fourniture et production de logiciels » auront accès à la plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

Vote des tarifs

Le 17 décembre 2004, les membres du Comité syndical de l'ALPI ont voté le montant des participations d'accès à la plate-forme pour l'année 2005.

A titre d'exemple, une commune de moins de 200 habitants paiera ainsi 30€ par an, tandis que les communautés de communes paieront, à l'année, entre 500€ et 4 000€ (en fonction du nombre d'habitants de la communauté de commune concernée).

7-L'agence landaise pour l'informatique (ALPI)

432 adhérents

Le Syndicat mixte ouvert ALPI a été créé le 1^{er} janvier 2004. Son objectif est d'assurer, dans un but d'intérêt général, la mise en commun de moyens humains, techniques et financiers, sur la base d'une mutualisation des technologies de gestion, d'information et de communication, dans le département des Landes au profit de ses adhérents.

L'ALPI compte à ce jour 432 adhérents dont :

- 294 communes des Landes
- 22 communautés de communes
- 106 établissements publics locaux : Maisons de retraite, C.C.A.S., C.I.A.S., A.S.A., SIVU, SIVOM, SICTOM, SIETOM,
- Le Conseil général des Landes
- La chambre de commerce et d'industrie des Landes
- La Centre de gestion des Landes (CDG40)
- L'agence départementale d'aide aux collectivités des Landes (ADACL)
- L'Office public départemental d'habitations à loyers modérés (O.P.D.H.L.M.)
- L'Institution Adour
- Le Service d'Incendie et de secours des Landes (SDIS 40)
- Le Syndicat Mixte Départemental d'Equipement des Communes des Landes (SYDEC 40)
- L'Ecole nationale de musique et de danse des Landes (ENMDL)...

Cinq services

Le syndicat mixte ouvert est présidé par Henri Emmanuelli, Président du Conseil général des Landes. Les vice-présidents sont : M. Bourden (Maire de Mimizan, Président de la Communauté de communes de Mimizan), M. Dauga (Maire de Aurice, Président de la commission informatique de l'Association des Maires des Landes), M. Etchar (Maire de Sanguinet).

L'ALPI compte 28 agents répartis en cinq services :

- Service Maintenance
- Service Logiciels
- Service Formation
- Service Internet
- Service Extranet

Contact :

ALPI

Hôtel du Département

Rue Victor Hugo

40 000 Mont de Marsan

05 58 05 50 10

www.alpi40.org

ANNEXE

- Campagne de publicité
- Revue de presse

Campagne de publicité

La plate-forme de dématérialisation des marchés publics sera l'objet, à partir du lundi 24 janvier 2005, d'une vaste campagne de publicité.

L'objectif est double :

- communiquer en direction des collectivités landaises afin de promouvoir la plate-forme départementale disponible sur www.landespublic.org
- Informer entreprises et artisans qu'ils peuvent consulter les avis de publicité de marchés passés sur l'Extranet départemental, télécharger certains dossiers de consultation et répondre de manière électronique à ces avis d'appel à la concurrence.

Journal Sud Ouest

Publicité publiée les lundis 24 janvier, 31 janvier et 7 février en pages départementales « Landes ».

France Bleu Gascogne

Un spot publicitaire relatif à la plate-forme de dématérialisation des marchés publics sera diffusé pendant une semaine (du lundi 24 janvier au vendredi 28 janvier), à raison de quatre diffusions par jour, soit vingt messages au total.



Revue de presse

- SUD OUEST, le lundi 10 mai 2004 : « *Les ressources de l'extranet* »
- INTERNET MAIRIE, le mardi 11 mai 2004 : « *L'extranet des Landes s'accompagne d'une charte de bon usage* »
- SUD OUEST, le mardi 11 mai 2004 : « *Collectivités en ligne* »
- LOCALTIS, le 4 novembre 2004 : « *Les Landes développent une plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés* »
- AEC INFO, novembre 2004 : « *L'hyperextranet des Landes* »

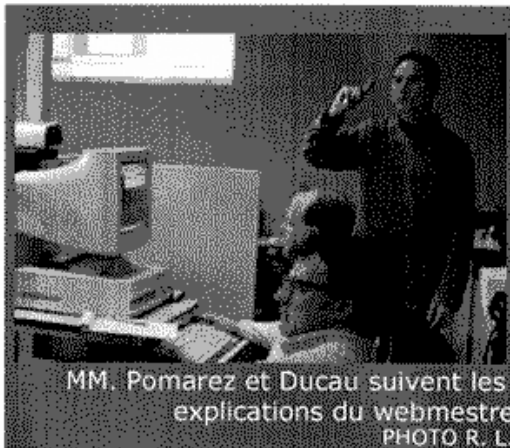
MIMIZAN

Une nouvelle ère s'ouvre entre les collectivités et les citoyens avec landespublic.org. Celles-ci s'y préparent

Les ressources de l'extranet

Richard
Lalanne

Après une année de travail, l'extranet départemental voit le jour. Une naissance qui est le fruit d'une collaboration inédite avec l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI), le Centre de gestion (CDG), l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales (ADACL) et l'Association des maires des Landes (AML). L'objectif principal de ce réseau est l'optimisation des échanges entre collectivités, mais aussi entre collectivités et citoyens. Il comprend une partie privée réservée aux agents et élus ayant à traiter de questions de leur ressort et une partie publique à laquelle chacun peut avoir accès par sa connexion personnelle ou par l'intermédiaire d'agents des collectivités. La première semaine de mai a marqué le démarrage du cycle de formation à destination des élus et agents des collectivités landaises. Première session au centre Athéna où les représentants des cantons de Mimizan, Parentis et Castets ont pu découvrir landespublic.org avec l'équipe de l'ALPI : le directeur Renaud Lagrave, la rédactrice en chef Hélène Serret et le webmestre Didier Robino, ce dernier en charge au jour le jour du bon fonctionnement et de la régulation du système.



Quatre rubriques. Quatre grandes rubriques composent l'espace public : collectivités, vie pratique, démarches, fonction publique. Dotées de nombreux liens vers les sites régionaux et nationaux, les composants de ces divers chapitres permettent d'accéder à toutes les informations utiles pour les particuliers, entreprises et services des collectivités, dans des domaines très concrets : emploi, fiscalité, enseignement, famille, papiers, démarches, avec possibilité de télécharger les formulaires administratifs disponibles.

La formation se poursuivra jusqu'à l'été, échéance retenue pour cette phase initiale qui aura permis de présenter l'extranet à la totalité des collectivités landaises. Parmi celles-ci, certaines ne sont pas à ce jour totalement équipées en matériel informatique adéquat et suffisant. Renaud Lagrave a précisé qu'elles feront l'objet à moyen terme d'une mise à niveau coïncidant avec l'arrivée du haut débit appelé à couvrir 87 % du département.

A l'issue de cette opération, l'ensemble des communes et communautés landaises seront pleinement en mesure de tirer le meilleur parti de landespublic.org pour mieux être au service des citoyens.

internet • mairie

Internet Mairie n° 101 du 11/05/2004



● L'extranet des Landes s'accompagne d'une charte de bon usage

Le département des Landes a ouvert un extranet pour les collectivités, dont une partie est accessible au grand public. Il permettra, à terme, de dématérialiser certains documents et actes administratifs. Le nombre de personnes concernées (environ 10 000), dont les droits et les accès sont de différentes natures, a conduit le conseil général à définir des règles de sécurité et de bon usage. Par exemple, chaque utilisateur doit se limiter à un usage professionnel des outils, effectuer régulièrement des sauvegardes, obtenir une autorisation pour modifier, copier ou détruire des données. Il doit, également, respecter les règles de la propriété intellectuelle et demander l'accord du propriétaire des données avant d'en prendre connaissance. L'utilisation de la messagerie électronique a été, aussi, réglementée : supprimer les messages inutiles, ne pas envoyer de mail de taille exagérée ni transmettre des pièces jointes d'origine inconnue, pour éviter de propager des virus, ne pas faire paraître d'annonce personnelle ou utiliser la messagerie à des fins commerciales... Le non-respect des règles entraîne des sanctions disciplinaires et pénales.

www.landespublic.org

Martine Courgnaud - Del Ry, le 11/05/2004

[haut de page | retour]

(C) 2001 Editions Sorman

Commission paritaire : n° 0101 1 79252. ISSN : 1299-1996

Toute reproduction totale ou partielle de ces informations, en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable des Editions Sorman.

SUD OUEST

Beain - Charente - Charente Maritime - Dordogne
Gers - Gironde - Landes - Lot et Garonne - Pays Basque

Accueil | Landes | article

INTERNET. Le nouvel outil des collectivités locales du département, landes.org, comporte un volet grand public où l'on peut puiser des informations utiles

Collectivités en ligne

de Lionel
Niedzwiecki

Les collectivités locales ont désormais leur site internet, www.landespublic.org, fruit d'un partenariat entre l'agence landaise pour l'informatique (ALPI), l'agence départementale d'aide aux collectivités locales, le centre de gestion de la fonction publique territoriale et l'association des maires de Landes. Ce nouvel outil de communication et d'information dont le volet « extranet » concernera à terme près de 10 000 personnes dans le département (6 000 agents des collectivités et 4 000 élus locaux) possède aussi un volet grand public.

Dès à présent, l'internaute lambda peut naviguer sur le site dans cinq rubriques, qui délivrent des informations utiles sur le service public dans les Landes. Outre une présentation assez complète des communes et des collectivités intercommunales du département, des filières de la fonction publique et territoriale, le site donne de précieuses informations sur les démarches administratives les plus courantes.



Renaud Lagrave, le directeur de l'agence landaise pour l'informatique, dévoilant le site landes.org
PHOTO MATTHIEU SARTRE

Marchés publics. Il est notamment possible de consulter en ligne les formulaires de demande de carte d'électeur, de permis de chasse et de passeport par le biais d'un co-marquage avec la documentation française. Dans quelques mois, les avis d'appel d'offre pour les marchés publics seront aussi consultables.

Mais www.landespublic.org reste surtout un formidable outil de travail pour les agents et élus des collectivités territoriales, qui bénéficieront de plusieurs types de services uniquement accessibles grâce à un identifiant et à un mot de passe.

Seule ombre au tableau : il n'existe pas pour l'heure de compatibilité avec les services informatiques de l'Etat. « L'ancien préfet avait pourtant donné son accord. Mais depuis, plus de nouvelles », regrette Henri Emmanuelli, président du Conseil général et de l'ALPI.

Actualité

Les Landes développent une plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés

Avec la mise en ligne de son extranet en avril dernier, le département des Landes prépare activement la dématérialisation des marchés publics. Depuis un mois, toutes les collectivités territoriales landaises adhérentes à l'extranet peuvent ainsi publier sur le portail landespublic.org leur avis de publicité pour les marchés à procédures adaptées comme pour les appels d'offres, via un accès sécurisé avec identifiant et mot de passe. Elles ont également la possibilité de mettre en ligne les documents de consultation des entreprises. Déjà 400 collectivités utilisent ce support internet comme un moyen de publicité complémentaire, et même exclusif pour certains marchés de petits montants. L'application a été développée en interne par l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi) porteuse du projet.

Prochaine étape : permettre aux entreprises de répondre par voie électronique aux appels d'offres, conformément aux obligations prévues par l'article 56 du Code des marchés. L'Alpi a lancé un marché il y a trois semaines pour choisir sa solution de dématérialisation garantissant la sauvegarde, la sécurisation et l'horodatage. Elle devrait désigner le titulaire du marché fin novembre pour un déploiement opérationnel au 1er janvier 2005.

04/11/04

Aquitaine L'hyperextranet des Landes

Composé d'un site internet grand public et d'un extranet, le site landespublic.org s'adresse autant au grand public qu'aux 6000 agents et aux 4 000 élus locaux du département.

■ www.landespubliques.org

L'« extranet à large public » qui a été inauguré par le département des Landes a pour mission première de simplifier la communication entre l'ensemble des acteurs départementaux. C'est l'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI) qui a conduit, sur ses fonds propres, la conception de ce projet avec l'appui du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes (CDG), de l'Association des Maires des Landes (AML) et de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL). Le Conseil Régional d'Aquitaine est intervenu pour soutenir le développement technique final. Les visiteurs peuvent dès à présent y trouver une information descriptive du département ainsi que des contenus en présentant l'actualité. Cette activité rédactionnelle ne doit toutefois pas masquer les fonctionnalités de la partie

« réservée » du site, accessible par mot de passe. Celle-ci, axée sur les services aux collectivités, regroupe à la fois des informations, des fiches descriptives, des liens, des modèles de courriers ou d'arrêtés, des notes juridiques et des applications de gestion. L'agent ou l'élu y dispose d'un espace personnel doté d'une messagerie et d'un agenda partageable, ainsi que d'un accès à des forums spécialisés. Ces fonctions seront progressivement enrichies par des services supplémentaires touchant à la dématérialisation complète des marchés publics, à la publicité des appels d'offres, à l'accès à un système d'information géographique ainsi qu'à un agenda des manifestations des collectivités locales. Pour appuyer cet effort, un programme de formation très complet a été développé par l'ALPI auprès de 450 agents.